

CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

BLUELINEA

Société anonyme au capital social de 693 438,20 Euros
Siège social : 6 Rue Blaise Pascal – 78 990 Elancourt
R.C.S. 487 974 826 Versailles

Avis d'ajournement d'Assemblée Générale

Les actionnaires de la société BLUELINEA sont informés que, par décision du Tribunal de Commerce de Versailles en date du 14 juin 2017, l'Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) convoquée le 30 juin 2017 à 10 heures au siège social de la société a été ajournée.

Un avis de convocation pour une Assemblée fixée au 30 juin 2017 avait été inséré dans le *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 24 mai 2017 (annonce n°1702286 - bulletin n°62).

Le Tribunal a ordonné qu'une nouvelle Assemblée soit convoquée au plus tard le 31 décembre 2017.

Un nouvel avis de convocation sera en conséquence publié dans les délais légaux.

*Pour avis,
Le directoire*

1703319